

Communiqué de presse sur les résultats du troisième trimestre de 2022

La Banque Scotia annonce les résultats de son troisième trimestre

Sauf indications contraires, tous les montants sont en dollars canadiens et se fondent sur les états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités) de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 et sur les notes connexes préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). La version complète du rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2022, y compris les états financiers intermédiaires (non audités) pour la période close le 31 juillet 2022, est disponible sur le site de SEDAR, au www.sedar.com, et sur la section EDGAR du site de la SEC, au www.sec.gov. De plus, le rapport d'informations financières supplémentaires ainsi que le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2022 sont disponibles à la page Relations avec les investisseurs au www.banquescotia.com.

Faits saillants du troisième trimestre de 2022 – résultats présentés (comparaison avec T3 de 2021)

- Bénéfice net de 2 594 millions de dollars, comparativement à 2 542 millions de dollars
- Bénéfice dilué par action de 2,09 \$, comparativement à 1,99 \$
- Rendement des capitaux propres²⁾ de 15,3 %, comparativement à 15,0 %

Faits saillants du troisième trimestre de 2022 – résultats ajustés¹⁾ (comparaison avec T3 de 2021)

- Bénéfice net de 2 611 millions de dollars, comparativement à 2 560 millions de dollars
- Bénéfice dilué par action de 2,10 \$, comparativement à 2,01 \$
- Rendement des capitaux propres de 15,4 %, comparativement à 15,1 %

TORONTO, le 23 août 2022 – La Banque Scotia a affiché un bénéfice net de 2 594 millions de dollars pour son troisième trimestre, comparativement à 2 542 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action (le « BPA ») s'est établi à 2,09 \$, comparativement à 1,99 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net ajusté¹⁾ pour le troisième trimestre s'est établi à 2 611 millions de dollars et le BPA a augmenté, passant de 2,01 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent à 2,10 \$. Le rendement des capitaux propres ajusté s'est établi à 15,4 %, contre 15,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

« Nous avons dégagé une croissance du BPA de 4 % et un rendement des capitaux propres de 15,4 % pour le trimestre. La forte qualité du crédit malgré la croissance du portefeuille de prêts dans tous les secteurs d'activité, la gestion prudente des dépenses et la résilience de la clientèle ont été les faits marquants du trimestre, en dépit du contexte macroéconomique moins favorable », a déclaré Brian Porter, président et chef de la direction de la Banque Scotia.

Le bénéfice du Réseau canadien a augmenté de 12 % grâce à la forte progression des revenus d'intérêts nets, laquelle a été soutenue par la croissance de 14 % des prêts et l'élargissement de la marge nette sur intérêts. Ce secteur a inscrit un levier d'exploitation positif pour un septième trimestre d'affilée.

Le bénéfice des Opérations internationales a bondi de 28 % à la faveur d'une hausse des revenus d'intérêts nets soutenue par une croissance de 12 % des prêts, de l'élargissement des marges et de la gestion prudente des dépenses. Le bénéfice des Opérations internationales a aussi tiré parti de la baisse de la charge d'impôt et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Le secteur Gestion de patrimoine mondiale a dégagé un bénéfice de 383 millions de dollars. La baisse des revenus tirés des frais ayant découlé de la diminution des actifs sous gestion en raison du recul des marchés a été contrebalancée en partie par la hausse des revenus d'intérêts nets générée par la forte croissance des prêts et la baisse des charges liées aux volumes.

Le bénéfice des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établi à 378 millions de dollars, ce qui représente un recul de 26 % attribuable à la baisse des revenus tirés des marchés financiers en raison de la conjoncture du marché et à la diminution des honoraires de services-conseils.

Des fonds propres générés en interne considérables ont été déployés afin d'accroître les actifs pondérés en fonction des risques de la Banque dans le but de soutenir les bénéfices futurs, tout en assurant aux actionnaires un rendement sur leur capital investi, ce qui a donné lieu à un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1³⁾ de 11,4 %.

« Je suis fier des nombreuses distinctions obtenues par la Banque Scotia au cours du trimestre, y compris l'obtention des prix de la meilleure banque du Canada, de la meilleure banque d'Amérique du Nord au chapitre de la finance durable et de la meilleure banque d'investissement du Chili dans le palmarès Euromoney 2022. Ces prix soulignent l'engagement de la Banque à penser au client avant tout, à fournir des conseils judicieux et à proposer des produits et services qui répondent à leurs besoins », a indiqué Brian Porter. « Nous avons également accueilli Empire Company Limited au sein du programme Scène+, ce qui permet aux Canadiens de bénéficier d'un programme de fidélisation d'une grande flexibilité proposant des possibilités de gagner et d'utiliser des points dans pratiquement tous leurs achats courants », a ajouté M. Porter. « La Banque continue de démontrer son engagement envers les collectivités où elle mène des activités, comme le démontre notre premier Rapport sur l'impact social ScotiaINSPIRE, qui présente plus de 200 partenariats communautaires et des investissements communautaires totalisant 26 millions de dollars. »

¹⁾ Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 8.

²⁾ Se reporter à la page 51 du rapport de gestion du rapport trimestriel aux actionnaires du troisième trimestre de 2022 de la Banque, disponible à www.sedar.com, pour une description de cette mesure. Cette description est intégrée par renvoi au présent document.

³⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF (novembre 2018).

Faits saillants financiers

| Résultats présentés | Trimestres clos le | | | Pour les périodes de neuf mois closes les | |
|--|--------------------|-----------------|-----------------|---|-----------------|
| | 31 juillet 2022 | 30 avril 2022 | 31 juillet 2021 | 31 juillet 2022 | 31 juillet 2021 |
| <i>(non audité) (en millions de dollars)</i> | | | | | |
| Revenus d'intérêts nets | 4 676 \$ | 4 473 \$ | 4 217 \$ | 13 493 \$ | 12 744 \$ |
| Revenus autres que d'intérêts | 3 123 | 3 469 | 3 540 | 10 297 | 10 821 |
| Total des revenus | 7 799 | 7 942 | 7 757 | 23 790 | 23 565 |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 412 | 219 | 380 | 853 | 1 640 |
| Charges autres que d'intérêts | 4 191 | 4 159 | 4 097 | 12 573 | 12 347 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 602 | 817 | 738 | 2 283 | 2 182 |
| Bénéfice net | 2 594 \$ | 2 747 \$ | 2 542 \$ | 8 081 \$ | 7 396 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 54 | 78 | 81 | 220 | 261 |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres | 2 540 \$ | 2 669 \$ | 2 461 \$ | 7 861 \$ | 7 135 \$ |
| Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres | 36 | 74 | 35 | 154 | 155 |
| Actionnaires ordinaires | 2 504 \$ | 2 595 \$ | 2 426 \$ | 7 707 \$ | 6 980 \$ |
| Bénéfice par action ordinaire (en dollars) | | | | | |
| De base | 2,10 \$ | 2,16 \$ | 2,00 \$ | 6,41 \$ | 5,75 \$ |
| Dilué | 2,09 \$ | 2,16 \$ | 1,99 \$ | 6,39 \$ | 5,73 \$ |

Données par secteurs d'activité

Réseau canadien

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 213 millions de dollars, contre 1 079 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 217 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 134 millions de dollars, ou de 12 %. L'augmentation découle surtout de la hausse des revenus, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 34 millions de dollars, ou de 3 %. L'augmentation découle essentiellement de la hausse des revenus, contrebalancée en partie par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a été de 3 593 millions de dollars, contre 2 917 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 3 605 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 676 millions de dollars, ou de 23 %. La hausse découle surtout de la croissance des revenus et de la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Opérations internationales

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 625 millions de dollars, contre 486 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 631 millions de dollars, en hausse par rapport à 493 millions de dollars. L'augmentation s'explique par la hausse des revenus d'intérêts nets, la baisse de la charge d'impôt sur le résultat et le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, atténués par la diminution des revenus autres que d'intérêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 20 millions de dollars, ou de 3 %, comparativement à 605 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 18 millions de dollars, ou de 3 %, comparativement à 613 millions de dollars pour le trimestre précédent. Cette augmentation est attribuable en majeure partie à la hausse des revenus d'intérêts nets et à la baisse de la charge d'impôt sur le résultat, en partie contrebalancées par la diminution des revenus autres que d'intérêts, l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 775 millions de dollars, ce qui représente une montée de 480 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 796 millions de dollars, en hausse de 476 millions de dollars. L'augmentation s'explique avant tout par le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts ainsi que par la hausse des revenus d'intérêts nets, contrebalancés en partie par la diminution des revenus autres que d'intérêts et l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Performance financière en dollars ajustés et en dollars constants

L'analyse ci-dessous portant sur les résultats d'exploitation est établie en dollars ajustés et en dollars constants. L'analyse en dollars constants ne tient pas compte de l'incidence de la conversion des devises, qui est une mesure non conforme aux PCGR (se reporter à la rubrique Mesures non conformes aux PCGR à la page 8). La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités courantes sans l'incidence de la conversion des devises.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 625 millions de dollars, contre 481 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté pour se chiffrer à 631 millions de dollars, contre 488 millions de dollars. L'augmentation s'explique par la hausse des revenus d'intérêts nets, la baisse de la charge d'impôt sur le résultat et le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, atténués par la diminution des revenus autres que d'intérêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 27 millions de dollars, ou de 5 %, comparativement à 598 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 26 millions de dollars, ou de 5 %, comparativement à 605 millions de dollars pour le trimestre précédent. Cette augmentation s'explique pour l'essentiel par la hausse des revenus d'intérêts nets et la baisse de la charge d'impôt sur le résultat, en partie contrebalancées par la diminution des revenus autres que d'intérêts, l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 775 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 533 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 530 millions de dollars pour se chiffrer à 1 796 millions de dollars. Cette augmentation s'explique pour l'essentiel par le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créance et l'augmentation des revenus d'intérêts nets, facteurs contrés en partie par la diminution des revenus autres que d'intérêts et l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat.

Gestion de patrimoine mondiale

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 376 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse de 14 millions de dollars, ou de 3 %. Le recul est principalement attribuable à la diminution des revenus tirés des frais en raison de la conjoncture du marché, en partie contrebalancée par la hausse des revenus d'intérêts nets et la baisse des charges liées aux volumes.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 31 millions de dollars, ou de 8 %. La diminution des revenus tirés des frais en raison de la conjoncture du marché a été atténuée par l'augmentation des revenus d'intérêts nets et la baisse des charges.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 195 millions de dollars, soit une hausse de 15 millions de dollars ou de 1 %. L'augmentation des commissions de courtage et des revenus d'intérêts nets a été atténuée par la baisse des honoraires liés aux fonds communs de placement, la hausse des charges liées aux volumes et l'incidence de 5 % de la hausse saisonnière des commissions de performance au cours de l'exercice précédent.

Services bancaires et marchés mondiaux

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 135 millions de dollars, ou de 26 %, pour se chiffrer à 378 millions de dollars, en raison de la baisse des revenus autres que d'intérêts du fait de la conjoncture de marché difficile et de la baisse des activités générées par les clients, de la hausse des charges autres que d'intérêts et de la diminution de la reprise sur la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, facteurs contrés en partie par l'augmentation des revenus d'intérêts nets.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 110 millions de dollars, ou de 23 %, en raison de la diminution des revenus autres que d'intérêts du fait de la baisse des activités générées par les clients ainsi que de la diminution de la reprise sur la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, partiellement contrebalancées par l'augmentation des revenus d'intérêts nets.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 146 millions de dollars, ou de 9 %, pour se chiffrer à 1 427 millions de dollars. La diminution est le résultat de la hausse des charges autres que d'intérêts et du recul des revenus autres que d'intérêts du fait de la baisse des activités générées par les clients, neutralisées en partie par l'augmentation des revenus d'intérêts nets et la hausse de la reprise sur la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Autres

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 52 millions de dollars, contre une perte nette de 7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le recul de 45 millions de dollars est principalement attribuable à l'apport moins élevé des activités de gestion de l'actif et du passif ainsi qu'à la baisse importante des profits sur les placements, contrebalancés en partie par l'impôt sur le résultat moins élevé et la baisse des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 42 millions de dollars par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de l'apport moins élevé des activités de gestion de l'actif et du passif ainsi que de la baisse des profits sur les placements, contrebalancés en partie par l'impôt sur le résultat moins élevé et la baisse des charges autres que d'intérêts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 129 millions de dollars, contre un bénéfice net de 170 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de 299 millions de dollars s'explique avant tout par la baisse importante des profits sur les placements et l'apport moindre des activités de gestion de l'actif et du passif. Ces facteurs ont été atténués par le repli des charges autres que d'intérêts, par suite surtout de l'investissement accru de la Banque dans le programme de fidélisation SCÈNE au cours de l'exercice précédent.

Risque de crédit

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 412 millions de dollars, contre 380 millions de dollars, en hausse de 32 millions de dollars, ou de 8 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de deux points de base pour s'établir à 22 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 23 millions de dollars, comparativement à une reprise nette de 461 millions de dollars. La dotation s'explique par les prévisions macroéconomiques moins favorables et la croissance des portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises, en partie contrebalancées par les reprises sur dotations dans le portefeuille de prêts aux particuliers attribuables à l'amélioration de la qualité du crédit au sein du portefeuille. Les reprises sur dotations plus élevées à l'exercice précédent s'expliquent surtout par les perspectives macroéconomiques plus favorables et par la migration du crédit vers la catégorie des prêts douteux, surtout dans le secteur Opérations internationales.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 389 millions de dollars, contre 841 millions de dollars, soit une baisse de 452 millions de dollars, ou de 54 %, principalement attribuable à la diminution des dotations au titre des prêts aux particuliers dans le secteur Opérations internationales découlant de la baisse des prêts nouvellement classés comme étant douteux sur la plupart des marchés. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est fixé à 21 points de base, en baisse de 32 points de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 412 millions de dollars, contre 219 millions de dollars, soit une hausse de 193 millions de dollars, ou de 88 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de neuf points de base pour s'établir à 22 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 23 millions de dollars, contre une reprise nette de 187 millions de dollars. La dotation s'explique par les prévisions macroéconomiques moins favorables et la croissance des portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises, contrebalancées par les reprises sur dotations dans le portefeuille de prêts aux particuliers attribuables à l'amélioration de la qualité du crédit attendue au sein du portefeuille. La dotation pour le trimestre écoulé tient compte d'une reprise de quelque 65 millions de dollars, contre un montant de 210 millions de dollars à la période précédente, attribuable aux reprises sur des comptes de correction de valeur inscrits au cours de l'exercice 2020 qui n'étaient plus nécessaires, principalement dans le portefeuille de prêts aux particuliers du Réseau canadien, ce qui illustre l'amélioration de la qualité du crédit attendue au sein du portefeuille.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 389 millions de dollars, contre 406 millions de dollars, soit une baisse de 17 millions de dollars, ou de 4 %, ce qui est surtout attribuable à la diminution des prêts aux particuliers nouvellement classés comme étant douteux dans le secteur Opérations internationales, principalement au Pérou, au Mexique et en Amérique centrale, partiellement contrebalancée par l'augmentation des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans le portefeuille de prêts aux particuliers du Réseau canadien. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est fixé à 21 points de base, en baisse de trois points de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 853 millions de dollars, contre 1 640 millions de dollars, en baisse de 787 millions de dollars, ou de 48 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 19 points de base pour s'établir à 16 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs a correspondu à une reprise nette de 347 millions de dollars, comparativement à une reprise nette de 1 155 millions de dollars. Les reprises sur dotations étaient principalement concentrées dans le portefeuille de prêts aux particuliers, en raison de l'amélioration de la qualité du crédit, et dans le portefeuille de prêts aux entreprises du secteur de l'énergie en raison de la hausse des prix des produits de base. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par les prévisions macroéconomiques moins favorables et la croissance du portefeuille. Les reprises sur dotations comprennent un montant d'environ 485 millions de dollars (380 millions de dollars au 31 juillet 2021) de reprises sur des comptes de correction de valeur inscrits au cours de l'exercice 2020 qui n'étaient plus nécessaires.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 1 200 millions de dollars, contre 2 795 millions de dollars, soit une baisse de 1 595 millions de dollars, ou de 57 %, principalement attribuable à la baisse des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans l'ensemble des portefeuilles. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est fixé à 23 points de base, en baisse de 37 points de base.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total s'établissait à 5 295 millions de dollars au 31 juillet 2022. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts se situait à 5 147 millions de dollars, en baisse de 147 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. La baisse a découlé essentiellement de l'incidence de la conversion des devises et des reprises sur les dotations attribuables à l'amélioration de la qualité du crédit au sein du portefeuille. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le compte de correction de valeur inscrit pour rendre compte des prévisions macroéconomiques.

Le compte de correction de valeur sur les prêts productifs a diminué pour s'établir à 3 590 millions de dollars, alors qu'il s'établissait à 3 690 millions de dollars au 30 avril 2022. La baisse a découlé essentiellement de l'incidence de la conversion des devises et des reprises sur les dotations attribuables à l'amélioration de la qualité du crédit au sein du portefeuille. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les dotations découlant des prévisions macroéconomiques moins favorables et de la croissance du portefeuille.

Le compte de correction de valeur au titre des prêts douteux a diminué, passant de 1 604 millions de dollars au trimestre précédent à 1 557 millions de dollars. La baisse est principalement attribuable au portefeuille de prêts aux particuliers du secteur Opérations internationales, du fait de la diminution des prêts nouvellement classés comme étant douteux, et à la hausse des radiations dans le portefeuille de prêts aux entreprises des Opérations internationales.

Prêts douteux

Le montant brut des prêts douteux était de 4 252 millions de dollars au 31 juillet 2022, comparativement à 4 264 millions de dollars au trimestre précédent, et cette baisse est attribuable principalement aux remboursements de prêts aux entreprises et aux sociétés et à l'incidence de la conversion des devises, en partie contrés par les prêts nouvellement classés comme étant douteux dans le secteur Opérations internationales. Le ratio du montant brut des prêts douteux se situait à 58 points de base au 31 juillet 2022, ce qui représente une baisse de deux points de base par rapport au trimestre précédent.

Le montant net des prêts douteux du Réseau canadien totalisait 355 millions de dollars au 31 juillet 2022, ce qui représente une baisse de 66 millions de dollars par rapport au trimestre précédent qui est principalement attribuable à la diminution du montant brut des prêts douteux du portefeuille de prêts aux entreprises par suite du recouvrement au titre d'un compte, en partie contrebalancée par les prêts nouvellement classés comme étant douteux. Le montant net des prêts douteux des Opérations internationales totalisait 2 202 millions de dollars au 31 juillet 2022, ce qui représente une hausse de 134 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la hausse du montant brut des prêts douteux du portefeuille de prêts aux entreprises. Le montant net des prêts douteux de la Gestion de patrimoine mondiale s'élevait à 18 millions de dollars au 31 juillet 2022, ce qui représente une baisse de 5 millions de dollars par rapport au trimestre précédent principalement attribuable à la radiation et au remboursement d'un compte. Le montant net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux se chiffrait à 120 millions de dollars au 31 juillet 2022, en baisse de 28 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison principalement du remboursement et du recouvrement d'un compte dans le secteur de l'énergie, contrés en partie par les dotations. Le montant net des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations s'établissait à 0,36 % au 31 juillet 2022, ce qui représente une baisse de un point de base par rapport au trimestre précédent, alors qu'il se situait à 0,37 %.

Ratios de fonds propres

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1¹⁾ de la Banque s'établissait à 11,4 % au 31 juillet 2022, ce qui correspond à une baisse d'environ 20 points de base par rapport à celui du trimestre précédent, du fait surtout de la forte croissance interne des actifs pondérés en fonction des risques dans l'ensemble des secteurs d'activité et des rachats d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque, facteurs contrés en partie par l'autogénération de capital de la Banque.

Le ratio de T1¹⁾ de la Banque s'établissait à 13,0 % au 31 juillet 2022, en hausse d'environ 20 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'émission des billets avec remboursement de capital à recours limité (les « billets ARL ») d'un montant de 1,5 milliard de dollars, facteur atténué par les incidences susmentionnées sur le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1.

Le ratio total des fonds propres¹⁾ de la Banque, qui s'établissait à 15,0 % au 31 juillet 2022, est demeuré essentiellement stable par rapport au trimestre précédent, en raison des incidences susmentionnées sur le ratio de T1.

Le ratio de levier²⁾ de 4,2 % au 31 juillet 2022 est également demeuré stable par rapport au trimestre précédent, en raison principalement des fonds propres de T1 plus élevés, contrebalancés par l'accroissement important des actifs au bilan et hors bilan de la Banque.

Le ratio TLAC³⁾ atteignait 28,4 % au 31 juillet 2022, ce qui correspond à une baisse d'environ 170 points de base par rapport au trimestre précédent attribuable surtout à la diminution des instruments de TLAC et aux incidences susmentionnées sur le ratio total des fonds propres.

Le ratio de levier TLAC³⁾ s'établissait à 9,3 %, ce qui correspond à une baisse d'environ 50 points de base, en raison principalement de la diminution des instruments de TLAC et du risque de levier plus important.

Au 31 juillet 2022, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres, le ratio de levier, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC dépassaient amplement les ratios minimaux des fonds propres du BSIF.

¹⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF (novembre 2018).

²⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice Exigences de levier du BSIF (novembre 2018).

³⁾ Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice Capacité totale d'absorption des pertes du BSIF (septembre 2018).

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance et celle de ses secteurs d'exploitation, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles sont présentées sur une base non conforme aux PCGR et ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), lesquels sont fondés sur les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ni définies par les PCGR. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles sont cohérentes et comparables à celles du même nom utilisées par d'autres sociétés. La Banque est d'avis que les mesures non conformes aux PCGR sont utiles puisqu'elles permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans le présent communiqué de presse et elles sont définies ci-après.

Résultats ajustés et bénéfice dilué ajusté par action

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des résultats financiers présentés conformément aux PCGR et des résultats financiers ajustés non conformes aux PCGR. Les résultats financiers ont été ajustés pour tenir compte des éléments suivants.

Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions :

Ces coûts ont trait à l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisé à l'acquisition d'entreprises, à l'exception des logiciels, et ils sont comptabilisés dans les secteurs d'exploitation Réseau canadien, Opérations internationales et Gestion de patrimoine mondiale.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés et du bénéfice dilué ajusté par action

| <i>(en millions de dollars)</i> | Pour les trimestres clos les | | | Pour les périodes de neuf mois closes les | |
|--|------------------------------|-----------------|-----------------|---|-----------------|
| | 31 juillet 2022 | 30 avril 2022 | 31 juillet 2021 | 31 juillet 2022 | 31 juillet 2021 |
| Résultats présentés | | | | | |
| Revenus d'intérêts nets | 4 676 \$ | 4 473 \$ | 4 217 \$ | 13 493 \$ | 12 744 \$ |
| Revenus autres que d'intérêts | 3 123 | 3 469 | 3 540 | 10 297 | 10 821 |
| Total des revenus | 7 799 | 7 942 | 7 757 | 23 790 | 23 565 |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 412 | 219 | 380 | 853 | 1 640 |
| Charges autres que d'intérêts | 4 191 | 4 159 | 4 097 | 12 573 | 12 347 |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | 3 196 | 3 564 | 3 280 | 10 364 | 9 578 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 602 | 817 | 738 | 2 283 | 2 182 |
| Bénéfice net | 2 594 \$ | 2 747 \$ | 2 542 \$ | 8 081 \$ | 7 396 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 54 | 78 | 81 | 220 | 261 |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres | 2 540 \$ | 2 669 \$ | 2 461 \$ | 7 861 \$ | 7 135 \$ |
| Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres | 36 | 74 | 35 | 154 | 155 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 2 504 \$ | 2 595 \$ | 2 426 \$ | 7 707 \$ | 6 980 \$ |
| Bénéfice dilué par action (en dollars) | 2,09 \$ | 2,16 \$ | 1,99 \$ | 6,39 \$ | 5,73 \$ |
| Ajustements | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ¹⁾ | 24 \$ | 24 \$ | 24 \$ | 73 \$ | 78 \$ |
| Ajustements (avant impôt) | 24 | 24 | 24 | 73 | 78 |
| Charge (économie) d'impôt sur le résultat | (7) | (6) | (6) | (20) | (21) |
| Ajustements (après impôt) | 17 | 18 | 18 | 53 | 57 |
| Ajustement attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | - | - | - | - |
| Ajustements (après impôt et participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales) | 17 \$ | 18 \$ | 18 \$ | 53 \$ | 57 \$ |
| Résultats ajustés | | | | | |
| Revenus d'intérêts nets | 4 676 \$ | 4 473 \$ | 4 217 \$ | 13 493 \$ | 12 744 \$ |
| Revenus autres que d'intérêts | 3 123 | 3 469 | 3 540 | 10 297 | 10 821 |
| Total des revenus | 7 799 | 7 942 | 7 757 | 23 790 | 23 565 |
| Dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 412 | 219 | 380 | 853 | 1 640 |
| Charges autres que d'intérêts | 4 167 | 4 135 | 4 073 | 12 500 | 12 269 |
| Bénéfice avant impôt sur le résultat | 3 220 | 3 588 | 3 304 | 10 437 | 9 656 |
| Charge d'impôt sur le résultat | 609 | 823 | 744 | 2 303 | 2 203 |
| Bénéfice net | 2 611 \$ | 2 765 \$ | 2 560 \$ | 8 134 \$ | 7 453 \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 54 | 78 | 81 | 220 | 261 |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres | 2 557 \$ | 2 687 \$ | 2 479 \$ | 7 914 \$ | 7 192 \$ |
| Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres | 36 | 74 | 35 | 154 | 155 |
| Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires | 2 521 \$ | 2 613 \$ | 2 444 \$ | 7 760 \$ | 7 037 \$ |
| Bénéfice dilué ajusté par action | | | | | |
| Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires | 2 521 \$ | 2 613 \$ | 2 444 \$ | 7 760 \$ | 7 037 \$ |
| Incidence dilutive des options au titre des paiements fondés sur des actions et autres | 6 | - | 9 | 92 | 41 |
| Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué) | 2 527 \$ | 2 613 \$ | 2 453 \$ | 7 852 \$ | 7 078 \$ |
| Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation (en millions) | 1 195 | 1 199 | 1 215 | 1 201 | 1 213 |
| Incidence dilutive des options au titre des paiements fondés sur des actions et autres (en millions) | 8 | 2 | 8 | 20 | 12 |
| Nombre moyen pondéré dilué ajusté d'actions ordinaires en circulation (en millions) | 1 203 | 1 201 | 1 223 | 1 221 | 1 225 |
| Bénéfice dilué ajusté par action (en dollars) ²⁾ | 2,10 \$ | 2,18 \$ | 2,01 \$ | 6,43 \$ | 5,78 \$ |
| Incidence des ajustements sur le bénéfice dilué par action (en dollars) | 0,01 \$ | 0,02 \$ | 0,02 \$ | 0,04 \$ | 0,05 \$ |

1) Comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts.

2) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions.

Rapprochement des résultats présentés et ajustés par secteurs d'activité¹⁾

| <i>(en millions de dollars)</i> | Réseau canadien | | Opérations internationales | | Gestion de patrimoine mondiale | | Services bancaires et marchés mondiaux | | Autres | | Total | |
|--|-----------------|-----------|----------------------------|-----------|--------------------------------|-----------|--|-----------|--------------|-----------|--------------|-----------|
| Pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 | | | | | | | | | | | | |
| Bénéfice net (perte nette) présenté(e) | 1 213 | \$ | 677 | \$ | 378 | \$ | 378 | \$ | (52) | \$ | 2 594 | \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | | 52 | | 2 | | - | | - | | 54 | |
| Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux | 1 213 | \$ | 625 | \$ | 376 | \$ | 378 | \$ | (52) | \$ | 2 540 | \$ |
| Ajustements : | | | | | | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾ | 4 | | 6 | | 7 | | - | | - | | 17 | |
| Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) | 1 217 | \$ | 683 | \$ | 385 | \$ | 378 | \$ | (52) | \$ | 2 611 | \$ |
| Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres | 1 217 | \$ | 631 | \$ | 383 | \$ | 378 | \$ | (52) | \$ | 2 557 | \$ |
| Pour le trimestre clos le 30 avril 2022 | | | | | | | | | | | | |
| Bénéfice net (perte nette) présenté(e) | 1 179 | \$ | 681 | \$ | 409 | \$ | 488 | \$ | (10) | \$ | 2 747 | \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | | 76 | | 2 | | - | | - | | 78 | |
| Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux | 1 179 | \$ | 605 | \$ | 407 | \$ | 488 | \$ | (10) | \$ | 2 669 | \$ |
| Ajustements : | | | | | | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾ | 4 | | 8 | | 6 | | - | | - | | 18 | |
| Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) | 1 183 | \$ | 689 | \$ | 415 | \$ | 488 | \$ | (10) | \$ | 2 765 | \$ |
| Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres | 1 183 | \$ | 613 | \$ | 413 | \$ | 488 | \$ | (10) | \$ | 2 687 | \$ |
| Pour le trimestre clos le 31 juillet 2021 | | | | | | | | | | | | |
| Bénéfice net (perte nette) présenté(e) | 1 079 | \$ | 564 | \$ | 392 | \$ | 513 | \$ | (6) | \$ | 2 542 | \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | | 78 | | 2 | | - | | 1 | | 81 | |
| Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux | 1 079 | \$ | 486 | \$ | 390 | \$ | 513 | \$ | (7) | \$ | 2 461 | \$ |
| Ajustements : | | | | | | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾ | 4 | | 7 | | 7 | | - | | - | | 18 | |
| Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) | 1 083 | \$ | 571 | \$ | 399 | \$ | 513 | \$ | (6) | \$ | 2 560 | \$ |
| Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres | 1 083 | \$ | 493 | \$ | 397 | \$ | 513 | \$ | (7) | \$ | 2 479 | \$ |
| Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022 | | | | | | | | | | | | |
| Bénéfice net (perte nette) présenté(e) | 3 593 | \$ | 1 988 | \$ | 1 202 | \$ | 1 427 | \$ | (129) | \$ | 8 081 | \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | | 213 | | 7 | | - | | - | | 220 | |
| Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux | 3 593 | \$ | 1 775 | \$ | 1 195 | \$ | 1 427 | \$ | (129) | \$ | 7 861 | \$ |
| Ajustements : | | | | | | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾ | 12 | | 21 | | 20 | | - | | - | | 53 | |
| Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) | 3 605 | \$ | 2 009 | \$ | 1 222 | \$ | 1 427 | \$ | (129) | \$ | 8 134 | \$ |
| Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres | 3 605 | \$ | 1 796 | \$ | 1 215 | \$ | 1 427 | \$ | (129) | \$ | 7 914 | \$ |
| Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2021 | | | | | | | | | | | | |
| Bénéfice net (perte nette) présenté(e) | 2 917 | \$ | 1 548 | \$ | 1 187 | \$ | 1 573 | \$ | 171 | \$ | 7 396 | \$ |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | - | | 253 | | 7 | | - | | 1 | | 261 | |
| Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux | 2 917 | \$ | 1 295 | \$ | 1 180 | \$ | 1 573 | \$ | 170 | \$ | 7 135 | \$ |
| Ajustements : | | | | | | | | | | | | |
| Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾ | 12 | | 25 | | 20 | | - | | - | | 57 | |
| Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) | 2 929 | \$ | 1 573 | \$ | 1 207 | \$ | 1 573 | \$ | 171 | \$ | 7 453 | \$ |
| Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres | 2 929 | \$ | 1 320 | \$ | 1 200 | \$ | 1 573 | \$ | 170 | \$ | 7 192 | \$ |

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » dans le rapport aux actionnaires du troisième trimestre de 2022 de la Banque.

2) Comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts.

Rapprochement des résultats présentés, des résultats ajustés et des résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales

Les résultats du secteur Opérations internationales sont présentés en dollars constants. Selon la présentation en dollars constants, les montants des périodes précédentes sont recalculés au moyen des taux de change moyens de la période à l'étude. Le tableau suivant fournit le rapprochement entre les résultats présentés, les résultats ajustés et les résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales pour les périodes précédentes. La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités courantes sans l'incidence de la conversion des devises.

| Résultats présentés (en millions de dollars) | Pour les trimestres clos le | | | | | | Pour la période de neuf mois close le | | | |
|--|-----------------------------|---------------------|------------------------------|------------------|---------------------|------------------------------|---------------------------------------|---------------------|------------------------------|--|
| | 30 avril 2022 | | | 31 juillet 2021 | | | 31 juillet 2021 | | | |
| (sur une base de mise en équivalence fiscale) | Montant présenté | Variation de change | Montant en dollars constants | Montant présenté | Variation de change | Montant en dollars constants | Montant présenté | Variation de change | Montant en dollars constants | |
| Revenus d'intérêts nets | 1 687 \$ | 20 \$ | 1 667 \$ | 1 586 \$ | 1 \$ | 1 585 \$ | 5 036 \$ | 180 \$ | 4 856 \$ | |
| Revenus autres que d'intérêts | 720 | 4 | 716 | 776 | 10 | 766 | 2 265 | 88 | 2 177 | |
| Total des revenus | 2 407 | 24 | 2 383 | 2 362 | 11 | 2 351 | 7 301 | 268 | 7 033 | |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 276 | 3 | 273 | 339 | (4) | 343 | 1 260 | 49 | 1 211 | |
| Charges autres que d'intérêts | 1 268 | 11 | 1 257 | 1 299 | (1) | 1 300 | 3 995 | 123 | 3 872 | |
| Charge d'impôt sur le résultat | 182 | (1) | 183 | 160 | 6 | 154 | 498 | 23 | 475 | |
| Bénéfice net | 681 \$ | 11 \$ | 670 \$ | 564 \$ | 10 \$ | 554 \$ | 1 548 \$ | 73 \$ | 1 475 \$ | |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 76 \$ | 4 \$ | 72 \$ | 78 \$ | 5 \$ | 73 \$ | 253 \$ | 20 \$ | 233 \$ | |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque | 605 \$ | 7 \$ | 598 \$ | 486 \$ | 5 \$ | 481 \$ | 1 295 \$ | 53 \$ | 1 242 \$ | |
| Autres mesures | | | | | | | | | | |
| Actifs moyens (en milliards de dollars) | 204 \$ | 3 \$ | 201 \$ | 191 \$ | 2 \$ | 189 \$ | 195 \$ | 7 \$ | 188 \$ | |
| Passifs moyens (en milliards de dollars) | 149 \$ | 3 \$ | 146 \$ | 146 \$ | 2 \$ | 144 \$ | 149 \$ | 6 \$ | 143 \$ | |

| Résultats ajustés (en millions de dollars) | Pour les trimestres clos le | | | | | | Pour la période de neuf mois close le | | | |
|--|-----------------------------|---------------------|-------------------------------------|-----------------|---------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|---------------------|-------------------------------------|--|
| | 30 avril 2022 | | | 31 juillet 2021 | | | 31 juillet 2021 | | | |
| (sur une base de mise en équivalence fiscale) | Montant ajusté | Variation de change | Montant ajusté en dollars constants | Montant ajusté | Variation de change | Montant ajusté en dollars constants | Montant ajusté | Variation de change | Montant ajusté en dollars constants | |
| Revenus d'intérêts nets | 1 687 \$ | 20 \$ | 1 667 \$ | 1 586 \$ | 1 \$ | 1 585 \$ | 5 036 \$ | 180 \$ | 4 856 \$ | |
| Revenus autres que d'intérêts | 720 | 4 | 716 | 776 | 10 | 766 | 2 265 | 88 | 2 177 | |
| Total des revenus | 2 407 | 24 | 2 383 | 2 362 | 11 | 2 351 | 7 301 | 268 | 7 033 | |
| Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances | 276 | 3 | 273 | 339 | (4) | 343 | 1 260 | 49 | 1 211 | |
| Charges autres que d'intérêts | 1 258 | 11 | 1 247 | 1 288 | (2) | 1 290 | 3 960 | 120 | 3 840 | |
| Charge d'impôt sur le résultat | 184 | (2) | 186 | 164 | 7 | 157 | 508 | 25 | 483 | |
| Bénéfice net | 689 \$ | 12 \$ | 677 \$ | 571 \$ | 10 \$ | 561 \$ | 1 573 \$ | 74 \$ | 1 499 \$ | |
| Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales | 76 \$ | 4 \$ | 72 \$ | 78 \$ | 5 \$ | 73 \$ | 253 \$ | 20 \$ | 233 \$ | |
| Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque | 613 \$ | 8 \$ | 605 \$ | 493 \$ | 5 \$ | 488 \$ | 1 320 \$ | 54 \$ | 1 266 \$ | |

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

La Banque attribue le capital à ses secteurs d'activité selon une répartition qui correspond à environ 10,5 % des exigences de fonds propres ordinaires aux termes de Bâle III, ce qui comprend les risques de crédit, de marché et d'exploitation et le levier propres à chaque secteur d'activité.

Le rendement des capitaux propres des secteurs d'activité correspond à un ratio du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) du secteur d'activité par rapport aux fonds propres attribués.

Le rendement des capitaux propres ajusté représente le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés.

Énoncés prospectifs

À l'occasion, nos communications publiques comprennent des énoncés prospectifs verbaux ou écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou à d'autres communications. De plus, des représentants de la Banque peuvent fournir verbalement des énoncés prospectifs à certains analystes, investisseurs, médias et autres intervenants. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2021 à la rubrique « Perspectives », ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « envisager », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « planifier », « viser » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait ».

Du fait de leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous posions des hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents qui donnent lieu à la possibilité que les prédictions, les prévisions, les projections, les attentes ou les conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses puissent être incorrectes et que nos objectifs de performance financière, notre vision et nos objectifs stratégiques ne puissent être atteints.

Nous conseillons aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, des cibles, des estimations et des intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs de risque, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir.

Les résultats futurs liés aux énoncés prospectifs peuvent être influencés par de nombreux facteurs, dont, sans s'y limiter, les conditions générales de l'économie et du marché dans les pays où nous exerçons nos activités; les variations des taux de change et d'intérêt; la hausse des coûts de financement et de la volatilité en raison de l'illiquidité du marché et de la concurrence pour le financement; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés aux politiques monétaires, fiscales ou économiques et les modifications apportées aux lois fiscales et aux interprétations connexes; les changements apportés aux lois et à la réglementation ou aux attentes et exigences prudentielles, y compris les exigences et les lignes directrices relatives aux fonds propres, aux taux d'intérêt et à la liquidité, ainsi que l'incidence de ces changements sur les coûts de financement; les changements aux notations de crédit qui nous sont attribuées; le risque d'exploitation et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun, et la mesure dans laquelle les produits et les services vendus auparavant par la Banque obligent cette dernière à engager des charges ou à assumer des pertes qui n'avaient pas été anticipées initialement; notre capacité à réaliser nos plans stratégiques, notamment à mener à terme les acquisitions et les cessions, ce qui comprend l'obtention des approbations des organismes de réglementation; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations connexes sur ces estimations; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter, à former et à conserver des dirigeants clés; l'évolution de divers types de fraudes ou d'autres activités criminelles auxquels la Banque est exposée; les perturbations et les attaques (notamment les cyberattaques) visant les technologies de l'information, l'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communication vocaux ou de données de la Banque ou visant Internet; l'augmentation de la concurrence dans tous nos secteurs géographiques et d'activité, notamment en provenance de concurrents offrant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et de concurrents non conventionnels; l'exposition liée aux enjeux réglementaires et aux litiges importants; les changements climatiques et d'autres risques liés aux facteurs environnementaux et sociaux, y compris les risques éventuels liés à la durabilité, qui pourraient découler des activités de la Banque; la survenance de catastrophes naturelles ou non et les réclamations découlant de ces événements; le déclenchement sur une grande échelle de crises sanitaires ou de pandémies, notamment l'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale, sur les conditions des marchés financiers ainsi que sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives de la Banque; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur sa liquidité. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. La Banque tient à préciser que la liste ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur ses résultats. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque » du rapport annuel 2021 de la Banque, compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2021 à la rubrique « Perspectives », compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels. Ces rubriques « Perspectives » sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent l'avis de la direction à la date des présentes seulement et sont présentés dans le but d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière de la Banque, ses objectifs et ses priorités ainsi que sa performance financière prévisionnelle aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Sauf si la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, au www.sedar.com, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov.

Information à l'intention des actionnaires

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquiescer d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquiescer de frais de courtage ou d'administration. Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'agent des transferts.

Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au www.banquescotia.com.

Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 23 août 2022, à 8 h (HAE), et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone en composant le 416-641-6104 ou le 1-800-952-5114 (sans frais) et en utilisant le code d'accès 2921392, suivi du carré (#) (veuillez téléphoner un peu avant 8 h HAE). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au www.banquescotia.com.

Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia. Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 23 août 2022 au 29 septembre 2022, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais en Amérique du Nord) et le code d'accès 1127377, suivi du carré (#). La diffusion audio sur le Web sera disponible sur le site Web de la Banque pendant trois mois.

Renseignements additionnels

Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs institutionnels qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs, Affaires financières :

Banque Scotia
Scotia Plaza — 44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1
Téléphone : 416-775-0798
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

Communications mondiales :

Banque Scotia
44, rue King Ouest, Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Courriel : corporate.communications@scotiabank.com

Actionnaires :

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'agent des transferts de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1-877-982-8767
Courriel : service@computershare.com

Coagent des transferts (États-Unis)
Computershare Trust Company, N.A.

Livraison le jour suivant :
Computershare
a/s des Services aux actionnaires
462 South 4th Street, Suite 1600
Louisville, KY 40202

Première classe, courrier recommandé ou courrier certifié :

Computershare
a/s des Services aux actionnaires
CP 505000
Louisville, KY 40233-5000

Téléphone : 1-800-962-4284
Courriel : service@computershare.com

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter le Secrétariat général :
Scotia Plaza — 44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1
Téléphone : 416-866-3672
Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

Quarterly Reports available in English

The Bank publishes its statements and Annual Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Public, Corporate and Government Affairs, The Bank of Nova Scotia, Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 1H1. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.

Information

John McCartney
Relations avec les investisseurs, Banque Scotia
(416) 863-7579

Sophia Saeed
Relations avec les investisseurs, Banque Scotia
(416) 933-8869